

Message de la Secrétaire Générale : soutien aux agents dans l'exercice de leurs missions

Publié le 18/04/2025

Mesdames, Messieurs,

Au cours des dernières semaines, plusieurs agressions ou menaces ont été signalées à l'encontre d'agents et de cadres de notre ministère et des opérateurs dont il assure la tutelle (principale ou secondaire) qui exercent sur le terrain, malgré leur engagement sans faille dans la mise en œuvre des politiques que notre ministère porte au bénéfice du monde agricole, agro-alimentaire et forestier.

La ministre m'a chargée, en tant que secrétaire générale, de vous assurer de tout son soutien aux agents victimes de ces agressions, qui ne sont pas admissibles. Elles ne sont pas généralisées, loin de là, mais sont éprouvantes pour ceux qui les subissent et leurs collègues. Elle tient avant tout à remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre action quotidienne, pour votre engagement et votre professionnalisme. L'accomplissement de vos missions en faveur de l'intérêt général constitue un motif de fierté et de satisfaction.

Nombre d'entre vous exercent des missions de contrôle, lors de l'instruction de dossiers ou sur le terrain, car c'est une des missions de l'Etat que de contrôler le respect des lois et règlements de notre pays. C'est le gage à la fois du pacte républicain et du bon usage des fonds publics nationaux et européen.

Les exploitants agricoles vivent parfois des situations très difficiles, il faut connaître ces situations, il faut en tenir compte, ajuster les postures et les outils à cette réalité. Mais aucune difficulté, aussi importante soit-elle, ne peut justifier que l'on s'en prenne à votre intégrité et à travers vous, à l'autorité de l'État ; aucune violence ne peut être acceptée.

La conduite à tenir en cas d'agression, et pour les prévenir, ainsi que les outils à votre disposition, sont rappelés ci-dessous :

- le rôle du coordinateur de contrôle dans votre département est essentiel. Il est le premier point de contact avant et après tout déplacement dans une exploitation agricole pour l'ensemble des corps de contrôle ;
- en cas de difficultés lors d'un contrôle, l'agent doit stopper son activité, se retirer et déclarer l'impossibilité de contrôler l'exploitation (refus de contrôle) ;
- toute agression doit faire l'objet d'un signalement à l'adresse électronique dédiée (signalement-agressions.sg@agriculture.gouv.fr) via la transmission d'une fiche, signée par le chef de service, dont le modèle est annexé à la note de service N° 2018-120 du 14 février 2018 ;
- toute atteinte à l'intégrité d'un agent en raison de ses fonctions doit faire l'objet d'un signalement au titre de l'article 40 du code de procédure pénale par sa hiérarchie et/ou d'un dépôt de plainte par l'agent, le préfet ou l'organisme de contrôle dont dépend l'agent venant en appui du dépôt de plainte de l'agent ;
- un dispositif de soutien psychologique a été mis en place en faveur des agents du ministère victimes d'une agression, d'une incivilité ou d'un événement traumatisant dans l'exercice de leurs fonctions. Sa mise en œuvre intervient sur demande du directeur du service ou de l'agent victime d'une agression (note de service SG/SRH/SDDPRS/2021-85 du 3 février 2021).

La description de ces ressources et plusieurs autres complémentaires pouvant être mobilisées pour appréhender l'exercice délicat du contrôle, telles que le protocole de la prévention à la gestion des incidents ou la formation Mentor sur la posture du contrôleur au MASA, sont accessibles sur le site intranet du ministère : Contrôles : maîtrise du risque incidents (URL:Controles-maitrise-du-risque-incidents-a210.html)

Elles font l'objet d'une démarche d'amélioration continue au sein du plan de maîtrise des risques en contrôle. Si cette documentation ne peut résoudre à elle seule tous les cas et toutes les situations

difficiles auxquelles vous pouvez être confrontés au quotidien, elle constitue néanmoins une base essentielle pour l'exercice de vos missions.

Vous pouvez compter sur le soutien de la ministre, sur le mien, celui de tous les directeurs d'administration centrale et de l'ensemble des services du ministère.

Cécile Bigot-Dekeyzer
Secrétaire générale du ministère

Sur le même sujet

[Parlons santé mentale - Grande cause nationale 2025 \(URL:Parlons-sante-mentale-Grande-cause-nationale-2025-a376.html\)](#)

15 avril 2025

[Découvrez le nouvel Alim'agri : la forêt à l'épreuve du climat \(URL:Decouvrez-le-nouvel-Alim-agri-la-foret-a-l-epreuve-du-climat-a337.html\)](#)

3 avril 2025

[Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, les nouveaux logos et modèles de \(...\) \(URL:Ministere-de-l-Agriculture-et-de-la-Souverainete-alimentaire-les-nouveaux-logos-a178.html\)](#)

14 janvier 2025